



POSTULAT

Auteur Raymond Borgeat, AdG/LA, Joachim Rausis, PDCB, et Madline Heiniger, AdG/LA
Objet Le Valais est-il prêt pour une réaction suite à un fort séisme
Date 17.02.2017
Numéro 4.0252 (anc. 3.0307)

Le chef du Département de la formation et de la sécurité fait preuve d'une attention très particulière à la sécurité. A tel point qu'il a mis sur pied une commission afin d'inventorier les risques menaçant le Valais.

Il est probablement pertinent de faire une synthèse des risques potentiels. Pour certains d'entre eux, il est inutile de mettre sur pied cette commission. Nous le savons tous: une épée de Damoclès peut potentiellement faire de gros dégâts au Valais, aux Valaisans et aux Valaisannes. Il s'agit évidemment du tremblement de terre. Face à ce risque, nous pouvons adapter nos constructions, mais nous devons surtout prévoir et nous pensons là aux interventions d'urgence qui suivent un événement sismique. Faire de la politique, c'est planifier l'imprévisible.

Par ce postulat, nous demandons au chef de Département d'analyser si le Valais est réellement bien préparé à une telle catastrophe. Il s'agit notamment d'analyser la situation si toute une région devait être détruite par un fort séisme; rappelons que le concept de sécurité repose essentiellement sur des Etats major communaux:

Si plusieurs communes ne sont pas opérationnelles, l'Etat est-il prêt pour pallier aux carences communales?

Conclusion

Afin de répondre de manière concrète à cette interrogation, les inventaires suivants doivent être élaborés au niveau cantonal:

- Les hébergements provisoires qui peuvent être mis en fonction. Inventaire à faire en fonction de la localisation et de la statique ; intégration à une base de donnée centralisée.
- Les moyens de transport à disposition pour déplacer une certaine population.
- Les moyens de ravitaillement qui peuvent être mobilisés.
- Les moyens logistiques pour une intervention d'urgence.
- Les moyens décisionnels pour une intervention d'urgence avec un organigramme comprenant notamment la localisation des responsables et de leurs remplaçants, il n'est probablement pas irrationnel d'admettre qu'une cellule décisionnelle puisse être décimée.

Le jour où le Valais sera victime d'un fort séisme tel que ceux qui ont récemment frappé l'Italie, il est nécessaire que nous puissions disposer d'un tel inventaire. Ce sont réellement les quelques heures qui suivent la catastrophe qui sont déterminantes. Un tel inventaire pourrait probablement faciliter la tâche.